



Formule red sfr sans engagement

Par **skyplane58**, le **01/03/2014** à **00:28**

bonjour,

je reviens une nouvelle fois car je n'arrive a rien et surtout je n'arrive opas a joindre SFR CAR depuis octobre 2013 date a laquelle je rechargeais encore mon portable par coupon où par CB,et debut octobre donc a l'heure du dejeuner bie-sur demarchage telephonique de la part de SFR pour me faire souscrire une FORMULE RED sans engagement de ma part j'accepte en precisant que je ne pouvais pas pyer le premier mois on me dis pas de probleme.ouverture de ligne orevue fin d'apres midi de ce jour de souscription,je tiens a preciser que: (JE N'AIS JAMAIS RECU DE SOUSCRIPTION A SIGNER DE MA MAIN ET A RENVOYER),ensuite ouverture de la ligne sous 72 h après sous 10 jpurs et finalement 3 semaine vers le 25 octobre (pas sure)premier prelevemnt prevu normalement un mois apres la date d'ouverture pas de bol 8 jours apres il presente un prelevement de 8.50 euros (je sais pas d'ou il vient ,donc pas d'argent sur mon compte il est refuser 8 jours apres nouveau prelevement des 8.50 + mensualité 11.99 + 10.00 de frais de rejets suite a cela novembre suspension de ma ligne sans en etre averti je decide de ne pas réglé(vu qu'ils ont suspendu ma ligne)et les prelevement reprennent de plus belle et debut decembre 2013 coupure de ma ligne plus de telephone toujours sans en etre averti et les prelements continuent et reste impayés au 24/02/2014 je leur doit d'après ce qu'ild demandent 105.03 euros reclamé en plus par LE RECOUVREMENT AMIABLE INTRUM JUSTITIA ce qui s'eleve a 120.03 au total, heu!! non il est 00h15 on est le 01/03/2014 je viens de voir mon compte bancaire et un nouveau prelevement de SFR de 22.48 qui pour eux doit surement corresponde a je ne sais quoi moi la formule c'etait 11.99 euros.quelqu'un de chez vous m'avais donner un code pour me connecter a SFR vu que je n'avais pas de code ,cette personne c'est JENNYFER collaboratrice a sans aucun doute)julien courbet et grace a ce code j'avais pu resilier ma ligne avec un delai de 8 jour(mettons le 8 j'ai donc fermer ma ligne le 15/01/2014 j'attends donc toujours de recevoirle papier mentionnant cette resiliation .mais en fait et surtout c'est savoir si a partir du moment que je n'ais signer de ma main aucun documment de souscription et qu'ils ont suspendu et coupé ma ligne et qu'ils continuent a presenté des prelevements doi-je

a ce jour payer cette somme de 120.03 en date du 16/02 + surement les 22.48 du 28/02 a ce service de reglement amiable payer pour avoir vu sa ligne suspendue et coupée pour 32.98 au depart et se retrouver avec 142.53 euros de prelevement a payer (les boules).QUE DOIS-FAIRE QUELLE EST LA SOLUTION .
MERCI A VOUS
CORDIALEMENT